

Essayer d'autres évêques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 23 février 2020

C'est un peu ce que l'on se dit quand on découvre le dernier ouvrage de Mgr **Wintzer**, archevêque de Poitiers, sur la question du prêtre et de sa place est aujourd'hui, suite aux scandales à répétition des dernières années et la recommandation synodale sur l'ordination d'hommes mariés. Alors que l'exhortation du pape suite au synode sur l'Amazonie n'était pas encore sortie, Mgr Wintzer rédigeait son ouvrage en pariant sur une ouverture du sacerdoce aux hommes mariés... Erreur ? Non, comme il le déclare dans Famille chrétienne :

L'ACTU
DE LA SEMAINE

« Prêtres mariés »

La question bientôt posée en France ?

Pour Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, le silence du pape sur l'ordination d'hommes mariés n'exclut pas de poursuivre la réflexion en France.



L'archevêque de Poitiers propose aux évêques de discuter de l'ordination d'hommes mariés à Lourdes.

BRUNO LEVICIRIC

Le pape n'en a finalement pas dit un mot. Mais pour Mgr Wintzer, « le débat reste ouvert », nous a-t-il confié, après la publication de l'exhortation. Le Saint-Père « insiste pour dire que le christianisme n'a pas un modèle culturel unique. En appelant à l'inculturation, je crois qu'il n'a pas voulu trancher un certain nombre de questions, notamment celle concernant l'ordination des viri probati ».

C'est dans cette optique, a appris Famille Chrétienne, que l'archevêque de Poitiers propose à ses frères évêques qui le voudraient de discuter de ce sujet lors de la prochaine assemblée des évêques à Lourdes, en avril. « C'est une rencontre informelle que j'ai proposée à ceux qui souhaiteraient en parler à la suite de mon livre. Il ouvre une réflexion qui ne doit surtout pas se résumer en un débat entre progressistes et conservateurs. Mon dernier chapitre s'intitule d'ailleurs : "Je ne sais pas" ! ». Interrogés par FC sur cette proposition, certains évêques ont confié leur gêne. Contrairement aux épiscopats belge et allemand qui ont mis ce débat clairement à l'ordre du jour, ils estiment la chose très inopportune en France. Ils semblent attendre des autorités de la conférence des évêques que ce débat ne devienne pas officiel. ■

H. L. et S. P.

La date de parution du livre de Mgr Pascal Wintzer, *Essayer d'autres chemins. L'Église, la mission et les prêtres en France* (Salvator), n'avait peut-être pas été choisie par hasard. La veille de la publication de la très attendue exhortation post-synodale qui pouvait autoriser à titre exceptionnel l'ordination d'hommes mariés en Amazonie, l'archevêque de Poitiers posait tout de go la question dans son ouvrage : « Ne pourrait-on pas envisager d'appeler à l'ordination sacerdotale des viri probati, célibataires ou mariés, qui, tout en poursuivant leur vie professionnelle, s'ils ne sont pas encore en retraite, pourraient assurer la présidence eucharistique et célébrer les sacrements de baptême et de mariage ? »

Monseigneur Wintzer, archevêque de Poitiers, demande à ses confrères de discuter du sujet lors de la prochaine assemblée de la CEF. Et si on essayait d'autres évêques ?